Lorsque, l’enfant en bas âge, commence à s’exprimer. Nous pouvons, constater la difficulté de la langue française. Personnellement, j’ai pu entendre qu’un simple prénom, pouvait engendrer moult curieuses déformations. Venant d’un enfant, il n’y a rien de déplaisant, c’est l’expression de son apprentissage. Bien loin, de pouvoir donner un sens, à la déformation involontaire franchement grasse pour des oreilles chastes. L’enfant s’exprime, en imitant ce qu’il entend.

Mais, lorsque des déformations sont utilisées simplement pour amuser la galerie, par un imbécile quadragénaire. Dans le seul but, de se faire oublier, en faisant passer les autres pour des salauds.

Je pense que !

 Je n’ai aucune leçon de moralité à recevoir de ce personnage !

Son aura, n’est que le résultat du contentement à se satisfaire de ses dires, sans jamais se soucier de la véracité de ses propos. Ce climat engendre l’hypocrisie.

Il ne faut pas croire, tout ce qui est dit ! La phrase phare, qui implique que nous sommes tous des menteurs. Moi, j’écris ! Cela ne peut-être déformé, amplifié, etc.

J’ai pu faire les frais de cette phrase à Dinard, une fois de plus ! Le plus amusant, c’est de savoir toutes les critiques émises par le sieur honoré, défendu, à l’encontre de cette personne. Celle qui me traite indirectement de menteur. De surcroit, j’ai pu constater que les engagements concernant le prêt de l’habitat non pas étaient respectés, que la voiture a été rendu dans un piteuse état.

Pour le frigo ?

Logiquement, une personne prévenu en vaut deux, avec tous les défauts que l’on m’attribut, la méfiance était de guise, à moins que ce soit de l’incompréhension.

Le culte du chapardeur entretenu, fait oublier les vols constatés !

La grosse, différence entre nous deux ! C’est que, Je n’ai pas le souvenir, qu’il a hébergé à titre gracieux quelqu’un d’entre vous, comme j’ai eu l’occasion de le faire, sans aucune demande de participation financière, à Antibes. Seule Brigitte, à Biot s’est acquittée d’un loyer modeste pour la saison. Donc la légende d’avoir toujours payé un loyer, doit s’éteindre.

Je n’ai guère eu l’occasion de séjourner à Dinard, mais à chaque occasion, de courte durée, j’ai réalisé divers petit travaux. M’acquitter d’une participation financière, pour un séjour à Dinard, ce n’est pas le problème pour moi. La suspicion, que j’emporte quelque chose reste l’handicap !?

En donnant les clefs de Gouéjan, à votre protégé, je ne savais pas à quoi je m’exposais !? J’ai donc repris mon trousseau, et donné le soin de garder mon bien à un étranger, devenu ami avec le temps.